



Organisation de la rentrée scolaire 2022 : jeudi 1er septembre (sauf PS)

Maternelle :

RAPPEL : le temps d'accueil des PS se fera le mardi 30 août ou le mercredi 31 août selon le groupe défini. Comme évoqué à la réunion du 27 juin, la répartition entre les classes de PS-MS 1 (Géraldine De Paulis) et PS-MS 2 (Marine Wyss-Indergand) sera envoyée le 29 août.

PS : rentrée le jeudi 1er septembre **OU** vendredi 2 septembre, selon le groupe défini. Un seul horaire : 10h. Cette matinée sera une prise de contact, les parents seront autorisés à rester dans la classe **jusqu'à 10h30**. Ils pourront ensuite, s'ils le souhaitent, récupérer leur enfant à 11h30 et le ramener ou non à 13h30.

Le lundi 5 septembre, les élèves de la classe seront en effectif complet.

MS : 9h ou 9h30 **GS :** 9h, 9h30 ou 10h

Élémentaire : **CE2, CM1 et CM2 :** 8h30 **CP et CE1 :** 9h

Horaires habituels (à partir du vendredi 2 septembre de la MS au CM2 et à partir du lundi 5 septembre pour les PS) :

Accueil des élèves de la garderie du matin à 08h00. Ouverture pour l'ensemble des élèves de 08h15 à 08h30 dans les classes. **Seuls les parents de maternelle entrent dans l'enceinte de l'école.**

Horaires des classes :

Matin de 08h30 à 11h30 Ouverture de la grille pour le retour des externes à 13h20.

Après-midi de 13h30 à 16h30 (maternelle, CP et CE1 à 16h30, CE2 à 16h35 et CM1 et CM2 à 16h40).

Etude surveillée et garderie :

Elle est assurée de la fin de la classe à 18h00, après une récréation/goûter (fourni par vos soins).

Nous vous demandons de **respecter impérativement les horaires et de prévenir en cas de contretemps, qui doivent rester exceptionnels.**

Le secrétariat est ouvert et joignable le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 (8h30 le mardi et jeudi) à 12h et de 13h à 18h.

Les trottinettes sont tolérées pour les enfants habitant loin de l'école mais doivent être **pliées à partir de l'élémentaire et déposées dans les bacs prévus à cet effet.**

Les téléphones portables sont déposés, éteints, au secrétariat le matin et repris le soir.

Les vêtements oubliés et non récupérés sont donnés à des associations à chaque fin de période.

Nous vous invitons à relire les documents, intitulés « La maternelle : fonctionnement » et « L'élémentaire : fonctionnement » présents sur le site de l'école.